

OBJECTIVES, PRÉPARATION ET ACTIVITÉS DE LA VISITE PASTORALE DE PAROISSE



*« La visite pastorale est une œuvre apostolique,
un événement de grâce. »*

(Directoire des évêques)

Se servant des orientations suggérées dans ce document, le curé ou l'animateur ou l'animatrice de la vie paroissiale, avec le Conseil paroissial de pastorale et le Conseil pour les affaires économiques, préparent le programme de la visite de l'archevêque.

OBJECTIFS DE L'ARCHEVÊQUE POUR LA VISITE

1. Rencontrer de façon personnelle les prêtres, les animateurs et animatrices de la vie paroissiale, les diacres, et les autres personnes responsables de l'animation pastorale.
2. Connaître la situation concrète du milieu, les projets pastoraux en cours et le fonctionnement général de la paroisse.
3. Faire ensemble avec le curé ou l'animateur ou l'animatrice de la vie paroissiale une analyse de l'état de la communauté paroissiale dans ses principales dimensions : l'éducation de la foi à tout âge, la vie sacramentelle et liturgique, la vie fraternelle et communautaire, la coresponsabilité, l'engagement dans le monde, l'organisation financière et la tenue des registres sacramentaux et archives ainsi que le lien de la paroisse avec l'Église diocésaine et universelle.
4. Apporter réconfort, encouragement et espérance aux personnes impliquées dans la pastorale et à tous les gens de la paroisse.
5. Célébrer l'Eucharistie et annoncer la Parole de Dieu avec la communauté paroissiale réunie pour l'occasion.

PRÉPARATION DE LA VISITE

1. Dans chaque paroisse, le Conseil paroissial de pastorale ou un comité spécial de ce Conseil prend en main la préparation, l'animation et l'évaluation de la visite.
2. **Pour la préparation, il y a des formulaires à être complétés et remis au bureau de l'Archevêque une semaine avant la rencontre avec le CPP et le CAÉ.**
3. Le Formulaire I est de nature générale et doit être rempli par toutes les paroisses. Le Formulaire II, plus détaillé, est un guide pour une analyse plus en profondeur. Il est facultatif, mais peut être un outil très précieux pour la paroisse et sa planification.

En plus, avant la visite de l'Archevêque, l'économiste diocésain et/ou son équipe de vérification interne se rendra sur place pour faire les vérifications nécessaires. Cela sera de même pour le chancelier qui fera la vérification des registres sacramentaux et autres archives.

4. La visite pastorale de l'Archevêque est annoncée d'avance dans la paroisse et elle est précédée d'une catéchèse qui en explique le sens. Cela peut aussi être l'occasion de faire des consultations auprès des paroissiens.

ACTIVITÉS PENDANT LA VISITE

La visite pastorale se déroulera sur deux ou trois journées d'une semaine. De manière générale, l'horaire de la visite pastorale, défini par le curé, le président ou la présidente du Conseil paroissial de pastorale et le président ou la présidente du Conseil des affaires économique en concertation avec l'Archevêque, comprendra les éléments suivants, et cela selon la situation en la paroisse :

- Visite personnelle avec le curé ou avec l'équipe d'animateurs de la vie paroissiale et prêtre modérateur
- Rencontre avec les membres du CPP et du CAE ensemble, avec discussion de la situation pastorale en premier, et ensuite de la situation financière.
- Visite avec les agents laïcs de la vie pastorale, soit employé ou bénévole, surtout les coordonnateurs de tel ou tel domaine d'activité pastorale selon leur responsabilité
- Visite des malades et des aînés
- Visite avec les jeunes (par le biais de programmes de catéchèse, de rencontres d'adolescents, de classes d'écoles, entre autres)
- Autres rencontres ou visites

La visite se terminera sur une fin de semaine :

- L'Archevêque célébrera toutes les messes dominicales en fin de semaine pour offrir une réflexion sur ce qu'il a observé ainsi que des recommandations et encouragements pour l'avenir.
- Forum ouvert (Town Hall) où les gens peuvent poser leurs questions et offrir leurs suggestions par rapport à leur paroisse et au diocèse

QUESTIONNAIRE I

FORMULAIRE GÉNÉRAL DE STATISTIQUES ET D'OBSERVATIONS

(à être complété par le curé ou l'animateur ou l'animatrice de la vie paroissiale en concertation avec le Conseil paroissial de pastorale)

A) Nom de la paroisse :

B) Statistiques

Population catholique

Membres avec des enveloppes de quête ou prélèvement automatisé

Autres membres enregistrés

Nombre estimé de catholiques dans le territoire de votre paroisse

Nombre total estimé de foyers desservis par votre paroisse

Pourcentage estimé selon l'âge Plus de 60 ans

De 30 à 60 ans

De 20 à 30 ans

De 7 à 20 ans

Moins de 7 ans

Assistance dominicale moyenne

Baptêmes : le nombre de chacune des cinq dernières années

20 , _____; 20 , _____; 20 , _____; 20 , _____; 20 , _____

Premières communions : le nombre de chacune des cinq dernières années

20 , _____; 20 , _____; 20 , _____; 20 , _____; 20 , _____

Confirmations : le nombre de chacune des cinq dernières années

20 , _____; 20 , _____; 20 , _____; 20 , _____; 20 , _____

Mariages : le nombre de chacune des cinq dernières années

20 , _____; 20 , _____; 20 , _____; 20 , _____; 20 , _____

Funérailles : le nombre de chacune des cinq dernières années

20 , _____; 20 , _____; 20 , _____; 20 , _____; 20 , _____

C) Remarques générales/vue d'ensemble

- Appréciation générale de la paroisse

- Appréciation de la vie pastorale et spirituelle. Projets pastoraux principaux pour répondre aux possibilités et défis de la paroisse

- État financier et projets matériels à réaliser

D) Bilan de la vie pastorale

- Nombre d'enfants dans vos programmes de catéchèse
- Nombre d'adolescents dans vos efforts de ministère auprès des jeunes

- Liste de tous les conseils et comités engagés dans la vie pastorale paroissiale, de groupes ou mouvements spirituels, de groupes pour l'entraide et la justice sociale. (**veuillez indiquer sur une feuille séparée**)
- Noms et fonction des agents de pastorale employés dans votre paroisse. (**veuillez indiquer sur une feuille séparée**)

E) Animation et leadership de la vie pastorale

- Est-ce que votre paroisse a un Conseil paroissial de pastorale (CPP)?
Oui / Non

- Nom du président d'assemblée de votre CPP :

- Votre CPP a combien de membres?

- Quel est le nombre d'années des termes? Renouvelable?

- Est-ce que votre CPP a une constitution et des règles proposées?
Oui / Non

- De quelles façons les membres du CPP sont-ils choisis? Par élection? Par nomination par le curé? Veuillez donc expliquer la procédure de sélection et le temps de l'année où ceci se fait.

- Des règlements sont-ils en place pour essayer d'avoir une diversité de personnes sur le CPP au long des années, afin que les membres ne servent pas plus de deux termes consécutifs sur le CPP avant de se retirer pour un moment?

Oui / Non

- Quels ont été les efforts depuis cinq ans pour revitaliser les structures et le fonctionnement de votre CPP? Les liens entre le CPP et le CAÉ?

- Quels ont été les efforts depuis cinq ans par le curé et le CPP pour orienter la paroisse vers l'évangélisation comme première priorité, pour être une paroisse missionnaire plutôt que simplement de maintien ?

QUESTIONNAIRE II

FORMULAIRE DÉTAILLÉ

(à être complété par le curé ou l'animateur ou l'animatrice de la vie paroissiale en concertation avec le CPP)

Dans les sections suivantes, veuillez offrir vos commentaires sur la situation actuelle, de ces divers domaines de la vie et de la mission de votre paroisse, et cela surtout depuis les cinq derniers ans. En envisageant les cinq prochains ans, quels sont vos défis, vos difficultés, vos espoirs et les efforts/projets que vous envisagez de faire?

1) Éducation de la foi, la croissance spirituelle, l'évangélisation :

Ma paroisse est... un lieu où nous évangélisons en proclamant la Parole de Dieu en lien avec le vécu personnel et communautaire de ses membres, de ceux qui ont pris leur distance par rapport à l'Église et de ceux qui n'ont pas encore reçu la foi.

- a) Les efforts du passé et les projets actuels ou planifiés pour l'évangélisation. Les expériences pour se rendre présent aux personnes qui ne viennent plus à l'église et ont pris des distances au niveau de la foi. L'annonce de la foi chrétienne à ceux qui n'ont pas la foi.
- b) L'accompagnement des parents, premiers responsables de la foi de leurs enfants, à l'occasion du baptême et après le baptême, en la jeune enfance.
- c) L'accompagnement des parents à l'occasion des sacrements de la réconciliation, de la première communion et de la confirmation.
- d) La croissance de la foi des jeunes au primaire et des adolescents (programme de catéchèse et ministère auprès de la jeunesse, engagement de ceux-ci dans la vie de la paroisse).
- e) La croissance de la foi des jeunes adultes, des adultes et des aînés par l'éducation de la foi, par les retraites, par les petites communautés de partage de la foi, par Nathanaël, entre autres.
- f) La préparation au mariage par le mentorat et l'accompagnement des couples après le mariage.

2) La vie sacramentelle, liturgique et personnelle :

Ma paroisse est... un lieu où les liturgies célèbrent Jésus Christ en lien avec le vécu des membres.

- a) La qualité de vos célébrations eucharistiques dominicales : la participation de l'assemblée aux célébrations; la place faite aux jeunes; les événements de la vie de la communauté que nous célébrons dans nos liturgies.
- b) La pratique dominicale de la communauté : le pourcentage de la population qui vient célébrer régulièrement le dimanche; les réflexions que cette situation vous suggère; les actions pastorales à entreprendre.
- c) La célébration du sacrement de la réconciliation : formes qu'elle prend et les occasions où elle est offerte; ce qu'on fait pour favoriser chez les baptisés une redécouverte du sacrement de la réconciliation.
- d) Les baptêmes, les mariages, les funérailles : constatations et remarques.
- e) Les célébrations liturgiques non sacramentelles et les dévotions (p. ex. heures d'adoration, chapelet, soirée de prières).
- f) La visite et la communion aux malades et à ceux qui sont confinés à leur résidence.
- g) La vie de prières en famille, la vie de prière personnelle.

3) La fraternité dans le milieu paroissial :

Ma paroisse est... un lieu où se vit une vraie coresponsabilité.

- a) Les projets particuliers mis en œuvre dans le but de susciter la fraternité et la vie communautaire dans votre milieu, de vivre l'accueil et le soutien mutuel.

4) L'engagement dans le monde :

Notre paroisse est... un lieu qui mène à l'action prophétique et engagée dans le monde avec une attention spéciale aux pauvres.

- a) Les principaux problèmes sociaux et économiques vécus par les gens de votre paroisse, et de votre région ou de votre ville. Les projets/efforts pour répondre à ces besoins. Aide aux démunis, aux prisonniers, aux réfugiés et nouveaux arrivés, aux gens seuls, entre autres.

- b) L'éveil des membres de la paroisse à leur responsabilité d'être solidaires des peuples aux pays en voie de développement. Les projets de la paroisse pour développer la responsabilité à cet égard et pour y répondre.

5) La coresponsabilité dans notre paroisse :

Notre paroisse est... un lieu où se vit une vraie coresponsabilité.

- a) La coresponsabilité du curé ou de l'animateur ou l'animatrice de la vie paroissiale et des laïcs vécue au sein des conseils/comités/mouvements de la paroisse, la collaboration et la participation des laïcs.
- b) Fonctionnement du CPP en son rôle, avec le curé, de fournir le leadership et la planification nécessaire pour la paroisse. Ressources requises pour le renouveau et la croissance de votre CPP.
- c) Les efforts de formation auprès des laïcs pour assurer les ministères et services nécessaires pour la viabilité et la vitalité de votre paroisse. En quels domaines déjà? En quels domaines à développer?

6) La relation de la paroisse avec l'Église diocésaine et universelle :

Notre paroisse est... un lieu où s'exprime la communion ecclésiale en lien organique avec l'Église diocésaine et universelle.

- a) Les initiatives prises en commun par le doyenné ou par la région pastorale.
- b) Le lien entre votre vie paroissiale et la mise en œuvre des priorités diocésaines.
- c) La participation de vos paroissiens aux sessions de formation, rassemblements et célébrations diocésaines.
- d) La qualité de la communication entre votre paroisse d'une part et les services diocésains pastoraux et administratifs et financiers d'autre part. Quelles améliorations devraient être faites par le diocèse dans sa communication avec les paroisses, avec les paroissiens ?
- e) L'aide que peuvent vous apporter les services diocésains de pastorale : y avez-vous recours? L'aide reçue répond-elle à vos besoins? Vos attentes quant aux services diocésains? Quant à votre évêque?
- f) La relation de la paroisse avec les membres et les ministres des communautés chrétiennes d'autres dénominations religieuses. La collaboration œcuménique au niveau de la ville, de la région.